

les quatre puissances signeront une nouvelle déclaration identique qui sera rendue publique à ce moment.

En foi de quoi les soussignés ont signé la présente déclaration et y ont apposé leurs cachets.

Fait à Londres, en quadruple original, le 26 avril 1915.

*Déclaration par laquelle la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie s'engagent à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présent guerre européenne.*

Le Gouvernement italien ayant décidé de participer à la présente guerre avec les Gouvernements français, britannique et russe et d'adhérer à la déclaration faite à Londres le 5 septembre 1914, par les trois Gouvernements précités.

Les soussignée, dûment autorisés par leurs Gouvernements respectifs, font la déclaration suivante :

« Les Gouvernements français, britannique, italien et russe s'engagent mutuellement à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présente guerre.

« Les quatre Gouvernement conviennent que, lorsqu'il y aura lieu de discuter les termes de la paix, aucune des puissances alliées ne pourra poser des conditions de paix sans accord préalable avec chacun des autres alliés ».

En foi de quoi les soussignés ont signé la présente déclaration et y ont apposé leurs cachets.

Fait à Londres, en quadruple original, le 26 avril 1915.

*Comunicato Agenzia Stefani:*

Roma, 6 dicembre 1915. Il 30 novembre 1915 è stato firmato a Londra il seguente atto: «Il Governo ita-